

URGENCE SALARIALE !

ENSEMBLE, EN GRÈVE ET MOBILISÉ·ES POUR NOS SALAIRES LE 13 OCTOBRE !

Ne pouvant se cacher derrière son argument fétiche sur l'absence de croissance expliquant l'absence d'augmentation des salaires, le gouvernement persiste pourtant à imposer l'austérité aux salarié·es. Pendant ce temps, les dividendes ruissent sur les actionnaires : 80 milliards d'euros en 2022. Ce gouvernement libéral pratique la redistribution à l'envers : toujours plus pour le patronat qui bénéficie des largesses du gouvernement. C'est chaque année, des aides publiques aux entreprises sans contrepartie (157 milliards d'euros), (à quand une conditionnalité des aides liée à l'environnement ou à l'emploi ?), la multiplication des exonérations de cotisations sociales patronales (72 milliards d'euros), des exonérations fiscales et des dispositifs d'optimisation fiscale en tout genre (et rappelons que la fraude fiscale s'élève à 100 milliards d'euros). La redistribution des richesses selon la doxa libérale, c'est le mécénat caritatif à l'américaine (ainsi Bernard Arnault vient de sauver ponctuellement les Restos du Cœur en leur allouant 10 millions d'euros). Mais c'est bien la dégradation de la répartition entre rémunération du capital et du travail qui est le cœur du sujet, et c'est toujours plus pour le capital et toujours moins pour le travail. Renversons la situation !

Du salaire, pas des primes !

Tandis que les bénéfices nets cumulés des entreprises au 1^{er} trimestre 2023 ont augmenté de 15 %, le gouvernement et le patronat distribuent parcimonieusement des primes, parcellaires, non pérennes et inégalitaires. C'est ainsi que la loi sur le

partage de la valeur multiplie les mesures au mérite (intéressement au résultat ou à

la performance) ou encore veut faire des salarié·es des actionnaires par la participation aux bénéfices distribués, l'octroi d'actions gratuites ou les faire bénéficier d'un plan de partage de la valeur de l'entreprise... ce qui ne remplace en rien des augmentations de salaires !

En fait, toutes ces mesures bénéficient plus aux cadres qu'aux employé·es, aux hommes plus qu'aux femmes, et le plus grand nombre n'aura rien... Les primes ne sont pas du salaire ! Pour Solidaires, il faut opérer une véritable revalorisation salariale : + 400 euros pour toutes et tous, pas de salaire en dessous du SMIC qui doit être porté à 1 700 euros.



Indexation des salaires sur l'inflation

L'inflation grignote inexorablement la capacité à pouvoir se loger, se chauffer, de nourrir, particulièrement pour les plus précaires. On assiste à une véritable envolée des prix de l'alimentation (18 % en un an et demi), des loyers (+7,1 % en un an), des produits énergétiques (essence), de l'électricité (10 % en août dernier qui s'ajoutent à l'augmentation de 15 % de février). Dans l'ensemble, les prix en juillet 2023 sont 12 % plus élevés qu'en janvier 2020. Pour Solidaires, tous les salaires doivent être indexés sur l'inflation (échelle mobile des salaires).

Égalité salariale femmes/hommes

Ce n'est pas l'index de l'égalité salariale femmes/hommes qui va résoudre la question des inégalités. Plutôt que de contempler les inégalités en multipliant index, rapports et études, c'est à les résoudre qu'il faut s'atteler. Solidaires revendique notamment la revalorisation des métiers féminisés (nettoyage, aide à la personne, éducation, social, médico-social...) mais aussi de vraies politiques de lutte contre le sexisme, les stéréotypes et tous les facteurs qui aboutissent à des inégalités salariales et de carrière (pénalisation à l'arrivée des enfants pour les femmes, moins de postes dans les secteurs les plus lucratifs...).



Revaloriser la rémunération du travail, cotisations sociales incluses

Les cotisations sociales prélevées sur la rémunération brute sont la partie « socialisée » du salaire des travailleur/euses. Elles assurent le financement de la protection sociale. Or, dans une même évolution, salaires et cotisations sociales patronales se réduisent, le financement de la protection sociale n'est plus suffisamment assuré et le gouvernement taille dans les dépenses de sécurité sociale et utilise les excédents de l'UNEDIC pour financer France Travail. Il poursuit cette orientation mortifère dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2024. Pour Solidaires, il faut supprimer les exonérations de cotisations sociales patronales et créer

en plus une cotisation sur les dividendes affectée aux caisses de sécurité sociale pour financer tous les besoins. Solidaires revendique le statut permanent du/de la salarié-e pour une continuité de la rémunération et des droits sociaux entre deux emplois.



MOBILISONS-NOUS LE 13 OCTOBRE
CONTRE L'AUSTÉRITÉ,
POUR NOS SALAIRES, L'ÉGALITÉ SALARIALE